

OUVRIER.E DU BÂTIMENT

> MÉTIERS VISÉS :

- Ouvrier.e du bâtiment
- Agent.e d'entretien du bâtiment

> PUBLIC VISÉ :

Personne ayant une expérience professionnelle ou ayant validé son projet professionnel avec un CEP.

> PRÉ REQUIS :

Avoir validé un projet (stage ou emploi) dans le secteur professionnel ciblé par cette formation.

Cette formation qualifiante permet de se préparer opérationnellement à l'emploi pour exercer le métier d'ouvrier du bâtiment.

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Maîtriser les pré requis professionnels afin de développer un premier niveau de compétences en lien avec les métiers visés par la formation : maçonnerie, plaquiste, peinture et carrelage.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie du faire favorisant les mises en situation professionnelle sur plateaux techniques et stages en entreprise.
- Accompagnement individualisé.
- Présentiel et à distance (L'accès aux contenus et aux ressources de la formation à distance s'effectue par connexion à la plate-forme ACSEA Formation).





Lieu de formation :

- ACSEA Formation
33 rue Rose Harel – 14100 LISIEUX

Délais d'accès à la formation :

- Du 07 février au 01 juillet 2022

Mode de validation :

- Des évaluations seront réalisées en entreprise ou sur plateaux techniques pour délivrer des attestations de compétences pour les métiers visés par la formation.
- Pour les personnes ayant suivi la formation dans sa totalité et validé les épreuves finales correspondantes :
 - Certificat SST
 - Certificat d'acteur PRAPIBC
 - Attestation BSBE

Financement :

- Pour les demandeurs d'emploi, le coût de la formation est pris en charge par la région Normandie.
- Sous certaines conditions, le stagiaire peut être rémunéré pendant sa formation.

Suites de parcours, formations complémentaires possibles

Entrée sur une formation certifiante validée par le passage d'un CCP ou titre complet de :

- Plaquiste
- Peintre
- Maçon.ne
- Carreleur.euse

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux apprenant.e.s en situation de handicap. Tous les moyens humains et techniques seront mis en place en partenariat avec les prescripteurs et partenaires (cap emploi, l'AGEFIH...) pour compenser le handicap.

Référente handicap pays d'Auge :
jennifer.lecharpentier@acsea.asso.fr

Référente handicap Caen/Bayeux :
Noelle.gifosse@acsea.asso.fr

OUVRIER.E DU BÂTIMENT

Conditions techniques nécessaires à la FOAD :

- Avoir accès à un ordinateur, tablette ou téléphone portable avec une connexion internet.

Modalités d'accès à la formation

- Entretien et tests de positionnement

Contenu de la formation

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

La formation est découpée en plusieurs domaines :

-> Les compétences professionnelles :

- Apprentissage des gestes professionnels liés aux métiers de maçon.ne, plaquiste, peintre et carreleur.euse
- Stages en entreprise

-> Compétences complémentaires :

- Calculs professionnels / lecture de plan
- Connaissances de bases en numériques générales
- Techniques de recherches d'emploi et gestion de l'alternance
- Écocitoyenneté
- Compétences comportementales

-> Culture qualité / santé / Environnement

- QSE dans le domaine du bâtiment
- Sauveteur secouriste de travail (SST)
- Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP IBC)
- Habilitation électrique BSBE

Durée de la formation :

- Durée en centre : 490 heures - 14 semaines
- Durée en entreprise : 210 heures - 6 semaines

CONTACT

directeur.formation@acsea.asso.fr

☎ 02 31 62 62 00

www.acsea-formation.fr